Le 9 août 2026

Fiche n°9 Rte de Lavallot

Entre le rond-point de Kerhuel et la limite Nord d'agglomération, un large « trottoir » (2,80m) a été aménagé côté droit sens montant voici plusieurs mois.

Le Schéma Directeur Vélo 2020-2025 préconisait la création d'une piste bidirectionnelle sur ce tronçon, chaînon entre le Bourg (via rue Danton) et, via la passerelle sur la RN 265, la zone d'activité Arkea et ultérieurement le secteur du Froutven, lorsque la liaison directe sera aménagée.

Chaînon qui permet également de relier les récentes zones urbanisées au Nord

Aujourd'hui, rien n'indique que ce « trottoir » soit ouvert aux vélos

Propositions

- Adapter si besoin la réglementation (voie verte ou piste bi-directionnelle)
- Mettre en place la signalisation réglementaire (marquage, panneaux)
- Traiter les carrefours en marquant et en rendant prioritaires les traversées cyclables
- Marquer l'entrée de l'itinéraire au Nord et mettre en place un STOP à ce débouché